



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Marché : Construction d'un immeuble à usage industriel à Bujumbura

Maître d'Ouvrage : Banque de la République du Burundi

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi (BRB) lance un avis d'appel d'offres international pour les travaux de construction d'un immeuble à usage industriel sur le terrain n°7994/C sis au quartier industriel à Bujumbura.

2. Financement

Le financement est assuré par les fonds propres de la Banque de la République du Burundi.

3. Délai d'exécution des travaux

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de dix-huit (18) mois calendrier. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

4. Mode de passation du marché

La passation de ce marché est conduite par la procédure d'un appel d'offres international ouvert.

5. Participation

La participation au marché est ouverte à toutes les personnes morales pouvant justifier, à travers leurs offres, qu'elles jouissent de la capacité juridique, qu'elles remplissent les conditions techniques requises et possèdent les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer au présent appel d'offres tout soumissionnaire frappé par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 8 du Règlement de Passation des Marchés de la Banque de la République du Burundi, disponible sur le site : www.brb.bi

6. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de service au siège de la Banque de la République du Burundi, 2^{ème} étage, bureau n°2.37.

7. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres sur support électronique (CD ROM) peut être obtenu à la Banque de la République du Burundi, auprès du Service Logistique et Patrimoine, 2^{ème} étage, bureau n°2.39b, contre paiement d'un montant de **cent Dollars Américains (100 \$ USD) ou équivalent en BIF**, non remboursable. Cette somme sera versée au compte numéro 9829/000

intitulé «récupérations diverses », ouvert dans les livres de la Banque de la République du Burundi au nom de celle-ci.

8. Réunion préparatoire et visite des lieux

Une réunion préparatoire suivie d'une visite des lieux obligatoire est organisée par la Banque de la République du Burundi en date du 30/10/2019 à partir de 9 heures.

La réunion aura lieu au siège de la Banque de la République dans la salle de réunion du 4^{ème} étage à **9 heures**.

9. Garantie de soumission

L'offre est accompagnée d'une garantie bancaire de soumission d'un montant égal à **Quinze mille dollars américains (15 000 \$ USD)**.

Une offre non accompagnée de la garantie de soumission est rejetée d'office.

10. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française et présentées uniquement au moyen des formulaires et modèles de soumission type inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent strictement être respectés.

Les offres doivent être présentées en quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies.

Elles sont présentées dans une (1) enveloppe sous pli fermée contenant trois (3) enveloppes intérieures, la première pour l'offre administrative, la deuxième pour l'offre technique et la troisième pour l'offre financière.

L'enveloppe extérieure porte la mention « **Offre pour les travaux de construction d'un immeuble industriel à Bujumbura** » et ne portera aucun signe distinctif du soumissionnaire.

11. Dépôt des offres

Les offres doivent parvenir au Secrétariat de la Direction de la Banque de la République du Burundi au plus tard le 29/11/2019 à 10h00 à l'adresse ci-après :

Banque de la République du Burundi
1, Avenue du Gouvernement
B.P. 705 Bujumbura
Tél. (+257) 22 20 4000/Fax (+257) 22 22 3128
E-mail : brb@brb.bi

12. Ouverture des offres

Les offres administratives et techniques seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, dans la salle de réunion du 5^{ème} étage, le 29/11/2019 à 10h30'.

N.B : Les offres financières resteront gardées dans les coffres de la BRB jusqu'à la fin de l'analyse technique.

Les offres déposées après le début de l'ouverture des offres seront rejetées.

13. Validité des offres

Les offres resteront valables pendant une période de **cent vingt (120) jours** calendrier à compter de la date limite de dépôt.

14. Règlement applicable

Le marché est régi par le Règlement de Passation des marchés de la Banque (disponible sur le site www.brb.bi).

Fait à Bujumbura, le 15/10/2019.

BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

Cécile MINANI



Directrice de l'Administration
et de la Comptabilité



Annonciata SENDAZIRASA



2^{ème} Vice-Gouverneur